

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE SCOLARITÉ

1

JANVIER - MARS

Candidature Parcoursup

Remplir la fiche de liaison handicap.

2

JUILLET

Inscription à l'IUT (composante de l'UBE)

1. Télécharger l'imprimé «**bordereau de demande d'aménagement**» sur le site de l'UBE (espace étudiant / santé étudiante / prise en charge du handicap / les démarches).
2. Préparer les pièces pour votre dossier de demande d'aménagement (liste sur le site de l'IUT, Scolarité / Aménagements de scolarité / procédure à suivre).

3

SEPTEMBRE

Dès la rentrée et jusqu'au 30 septembre

1. Déposer vos aménagements du BAC au secrétariat de votre département d'études (pour générer la notification d'aménagement provisoire valable au semestre 1).
2. Déposer votre dossier complet de demande d'aménagement à l'infirmière de l'IUT.



L'infirmière l'envoie au service de santé étudiante (SSE) où il est examiné par le médecin. Elle vous renvoie par mail le document de préconisation établi par le SSE (sur votre adresse IUT).

CONTACT

referent.handicap@iut-dijon.u-bourgogne.fr

INFIRMIÈRES DE L'IUT

DIJON

Florence PATIN

(rez-de-chaussée du bloc central, aile informatique)

AUXERRE

Nathalie SERIS (MUBA)

NEVERS

Nathalie PRASALEK

3. Déposer une **copie** du mail au secrétariat du département de votre formation et à la Mission Handicap.
4. Signer la notification des aménagements mis en place à l'IUT pour votre cursus auprès de votre secrétariat.

**VOTRE AMÉNAGEMENT EST MIS EN PLACE
LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.**